

DES AMÉNAGEMENTS À VENIR À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Complexe sportif intramuros, végétalisation des cours et étude d'agrandissement pour l'accueil des futurs écoliers



CRÉDIT : GÉRÉMY TRANSALP

CANNET

n°36

► MARS À MAI 2023
MAGAZINE MUNICIPAL

Passion

WWW.LECANNETDESMAURES.COM

🐦 📘 📷 🌐 📺 📱

APPLI VILLE, NEWSLETTER ET ALERTE SMS



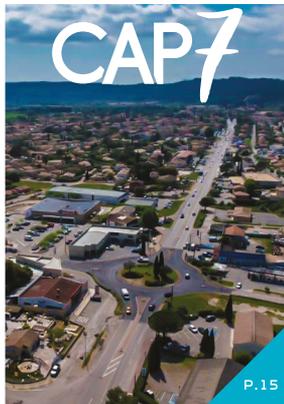
P.5

P.5
ACTUALITÉS
EN ROUTE POUR
LA CANNETOISE 2023



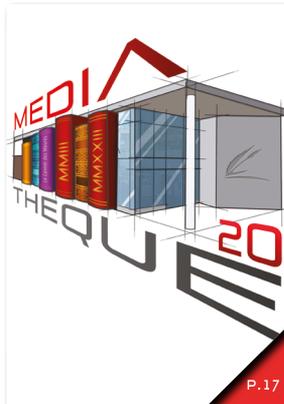
P.10

P.10
DÉV. DURABLE
ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ,
SUIVI D'ACTIONS



P.15

P.15
ÉCONOMIE
CAP7 : TÉMOIGNAGES



P.17

P.17
CULTURE
LA MÉDIATHÈQUE
MUNICIPALE A20 ANS

► MARS À MAI 2023

Sommaire



P. 4

CÉRÉMONIE DES VŒUX EN PRÉSENCE DE BORIS WAY. JANVIER 2023.



P. 7

ATELIER MÉMOIRE DE LA MAISON DE LA FRATERNITÉ



P. 18

GÉRÉMY CRÉDEVILLE AU CHIEN ROUGE 2023 !

ÉDITÉ PAR :

MAIRIE DU CANNET DES MAURES
83340 LE CANNET DES MAURES

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Jean-Luc LONGOUR
Maire du Cagnet des Maures
Vice-Président de la Communauté de
Communes Coeur du Var

COORDINATEURS :

Richard SPINOSA
et Miguel ARANCIBIA

CONCEPTION ET RÉALISATION :

Laura SPITERI
Pôle Communication

PHOTOS :

MAIRIE, P. PERLA,
G. CRÉDEVILLE, HD MEDIA PROD, CAUE
PARIS, CAFETERA ROJA, NICKO GUILAL,
TRANSALP

IMPRESSION :

Riccobono 83490 Le Muy
Diffusion 2706 exemplaires

Si vous ne le recevez pas dans vos boîtes
aux lettres, contactez-nous :

direction.communication@
lecannetdesmaures.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

WWW.LECANNETDESMAURES.COM



APPLI VILLE, NEWSLETTER
ET ALERTE SMS



P.4

ACTUALITÉS

Cérémonie des vœux à la population, retour en images

P.7

SOLIDARITÉ

Les ateliers mémoire en plein boom

P.8

JEUNESSE

Reconfiguration de l'école élémentaire Denis Tissot

P.10

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Obligation légale de débroussaillage

P.12

TRAVAUX

Plan pluriannuel de réhabilitation du Vieux-Cagnet

P.14

ÉCONOMIE

CAP7, le site internet bientôt ouvert

P.16

CULTURE

Festival Le Chien Rouge 2023, les dates, les têtes d'affiche

P.18

LE COIN PROVENÇAL

La naissance du Cagnet

P.19

ÉTAT CIVIL

Mariages, naissances et décès de novembre 2022 à février 2023



La certification PEFC du papier atteste du respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.

L'Édito



Chères Cannelloises, chers Cannellois,

Voici donc le premier numéro de l'année 2023 de notre magazine municipal. À l'approche du printemps, je profite de ce Cannel Passion pour vous rappeler l'importance de votre participation à l'entretien des forêts et garrigues qui bordent vos habitations. Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sont l'affaire de tous, nous comptons sur la responsabilité de chacun pour contribuer à ces opérations et ainsi protéger nos massifs contre le risque incendie.

Nombreux sont les projets et événements que nous vous présenterons dans ce bulletin. Nous commencerons par le retour de **la Cannelloise** pour son édition 2023. Dix ans depuis la première édition et vous êtes chaque année plus nombreux à participer, nous vous remercions très chaleureusement. Cette année encore, nous vous donnons rendez-vous le 18 mai prochain dès 8h pour de nombreuses animations familiales et le top départ des premières courses. Trail, courses pédestres 6 et 13km, marche nordique et canicross seront proposés aux participants. Soyez au rendez-vous !

Sur le plan économique, **CAP7 (Commerçants, Artisans et Professionnels de la Nationale 7)** prend forme progressivement. **Un site internet dédié www.cap7.fr** sera en ligne courant mai afin de vous informer des actualités et contacts de vos commerçants cannellois.

L'édition 2023 du Chien Rouge se déroulera les 20, 21 et 22 juillet, avec en tête d'affiche le groupe *Skip the Use*, *la Cafetera Roja* et le retour de la date humoristique avec **Gérémy Crédeville**. Cette année, pour la pérennité de notre festival et afin de continuer à vous proposer des spectacles de qualité, les deux dates musicales seront payantes avec des tarifs accessibles à tous les publics.

En 2023, la médiathèque municipale fête ses vingt ans. Pour cette grande occasion, l'équipe proposera une semaine entièrement dédiée aux arts et à la culture. Bandes dessinées, ateliers artistiques, dédicaces et rencontres d'auteurs, musique. En juin, dans votre médiathèque, l'Art sera à retrouver sous toutes ses formes.

Le programme ville verte se déploie toujours sur notre territoire. Et c'est à **l'école élémentaire Denis Tissot** que les actions continuent. Les cours de récréation se transformeront progressivement en "**cours oasis**", un concept de végétalisation des espaces afin de créer des îlots de fraîcheur et de désimperméabiliser les sols. Des espaces de jeux éphémères et des ambiances apaisées viendront remplacer le bitume existant.

La ville étant labellisée *Terre de Jeux 2024* et l'école ayant reçu en 2022 le label *Génération 2024*, nous travaillons en collaboration afin de **favoriser l'accès au sport pour les élèves** et l'équipe pédagogique. C'est dans cet objectif qu'un **plateau sportif** va être aménagé au sein de l'école, avec un mini-stade, des jeux collectifs et un parcours de santé.

Enfin, des travaux sont en cours au sein de l'école élémentaire afin d'intégrer la classe hébergée dans la structure modulaire à l'intérieur du bâtiment. Afin d'anticiper l'accroissement de la population et l'accueil des futurs écoliers, l'agrandissement de l'école est actuellement mis à l'étude.

Chères Cannelloises, chers Cannellois, nous vous souhaitons un agréable printemps !

Votre Dévoué, Jean-Luc Longjumeau

Maire du Cannel des Maures

Vice-président de la Communauté
de Communes Coeur du Var



RETOUR EN IMAGES



01



02

01 à 03. Cérémonie des vœux à la population, 20 janvier 2023. Public, discours de M. le Maire en présence de son conseil municipal et remise des trophées aux Cannetois méritants, avec Boris Way, Maëla Weber, Coralie et Aurélien Addis, Martine et Etienne Guimon, Jean-Claude Thévenot, Alain Dudon, Fabrice Casanova et Flavio Tavernier. Plus de 500 personnes ont été accueillies.



03



04



05

04 à 06. Festivités de l'Ours, du 16 au 28 décembre 2022. Chaque animation et atelier a réuni entre 1500 et 1600 enfants chacune tout au long des festivités. 480 goûters ont été offerts par la ville.



06

LA CANNETOISE 2023

DIXIÈME ÉDITION !



Les inscriptions sont **Louvertes** ! Pour la dixième édition de La Cannetoise, nous vous donnons rendez-vous **jeudi 18 mai 2023** (jeudi de l'Ascension) dès 8h pour l'ouverture des animations.

Pour s'inscrire en ligne, connectez-vous au lien <https://www.njuko.net/lacannetoise2023> .

Les bulletins sont également en libre téléchargement sur le site internet www.lacannetoise.com . Les tarifs varient de 10 à 25€ selon le parcours choisi. Comptez 5€ supplémentaires par dossard pour

toute inscription le jour de la course.

Cette année encore, les parcours nature 6 et 13km sont ouverts, tout comme le 6km canicross, le 8km marche nordique, le trail 25km et les courses enfants (gratuites, certificat médical obligatoire).

Toute la matinée, des animations seront proposées aux coureurs et aux accompagnants (parents et enfants), principalement axées autour du sport et du bien-être.

Renseignements complémentaires au 06 11 98 66 79 / 04 94 50 10 09.



FAÎTES UN DON OU UN LEGS À VOTRE COMMUNE

Vous envisagez de faire une donation ou un legs et hésitez encore sur le choix du bénéficiaire ?

Pourquoi ne pas l'effectuer au profit de votre commune ? Qu'il s'agisse d'un don ou d'un legs, il est possible pour un particulier de l'adresser à une collectivité. Depuis plusieurs années, les dotations d'État diminuent et la conjoncture climatique et économique accentue les charges qui pèsent sur les budgets des municipalités.

Pourtant, **plus que jamais, les villes ont besoin d'un soutien financier** afin de faire face aux enjeux actuels (actions de lutte contre le dérèglement climatique, soutien à

l'économie locale, solidarité envers les plus démunis...).

Pour un geste qui compte, agissez local.

Contribuez généreusement pour soutenir votre collectivité dans le cadre de ses missions de services publics. Aucune restriction n'existe quant au bien, qui peut être un bien immobilier ou mobilier. Enfin, votre commune peut recevoir un bien à l'extérieur de son territoire, dans toute la France ou même à l'étranger.

Plus d'informations sur le site internet de la ville : <https://www.lecannetdesmaures.com/component/k2/item/3012-faites-un-don-ou-un-leg-a-votre-commune>.

RECENSEMENT JEUNE CITOYEN DÈS 16 ANS

Chaque jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser à la Mairie de son domicile.

Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Cette attestation lui sera demandée lors de certaines démarches comme inscriptions aux examens, permis de conduire...

Le jeune qui s'est fait recenser est ensuite convoqué pour **participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)**. C'est une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen.

Il sera ensuite directement intégré par l'INSEE, à sa majorité, dans le répertoire électoral unique (fichier électoral) à l'adresse fournie lors du recensement sur la commune. **En cas de changement d'adresse, il doit en informer la mairie.**

ÉLECTIONS MODE D'EMPLOI



À ce jour, il n'y a pas d'élection politique prévue en 2023. Il est cependant recommandé de **s'inscrire sur la liste électorale** dès votre arrivée sur la commune (formulaire Cerfa à remplir et à déposer en mairie ou sur servicepublic.fr avec votre pièce d'identité et votre justificatif de domicile). La radiation sera faite automatiquement dans votre commune de provenance et vous recevrez votre nouvelle carte électorale avec indication du bureau de vote courant avril.

Concernant la **mise à jour du fichier électoral**, il est indispensable d'avoir les informations les plus précises possible sur votre adresse (numéro de maison ou complément d'adresse).

À noter que **le changement d'adresse**, même au sein de la commune, doit être fait à l'initiative de l'électeur, au service élections, sous peine de risquer une radiation de la liste électorale (courrier envoyé à l'ancienne adresse).

Une cérémonie de citoyenneté est organisée chaque année par la municipalité afin de remettre aux jeunes électeurs (18 ans) leur première carte électorale ainsi que le livret du citoyen. Un courrier leur sera adressé en temps utile pour les inviter à cette cérémonie en présence d'élus et d'acteurs du territoire. Pour les jeunes domiciliés sur la commune et s'étant faits recenser dans une commune différente récemment, il conviendra de faire une demande d'inscription volontaire à l'approche de leur majorité.

Pour toute vérification ou renseignement complémentaire, prenez contact avec le pôle Administration Générale, État civil, Élections au rez-de-chaussée de la mairie, ou par téléphone au 04 94 50 06 05.

BIEN VIEILLIR AU CANNET

LES ATELIERS CONTINUENT



ATELIER MÉMOIRE DU 02 FÉVRIER 2023 ENCADRÉ PAR L'ÉQUIPE DE L'ASSOCIATION MÉTAFOR.



Ces ateliers s'inscrivent dans le cadre du **programme « Bien Vieillir » au Cannet des Maures**. Ce programme de prévention vise à favoriser l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées le plus longtemps possible et en pleine forme. Plusieurs cycles d'ateliers ont été mis en place depuis 2014 : activité physique adaptée pour prévenir les chutes, nutrition et alimentation, stimulation cognitive, ainsi que d'autres ateliers moins réguliers du type sérénité au volant, numérique et informatique, sophrologie...

Un cycle d'ateliers "mémoire" avait lieu entre janvier et mars à hauteur de dix séances hebdomadaires. Il était animé par l'association Métafor, partenaire de la Maison de la Fraternité. Il comptait 25 participants et les contenus étaient variés et ludiques et donnaient des pistes pratiques pour préserver au quotidien sa mémoire.

DÉCLARATION DE REVENUS EN LIGNE

LES TÉLÉDÉCLARANTS
VOUS ACCOMPAGNENT

L'association « **Les Télédéclarants Cannetois** » vous aide à effectuer votre déclaration de revenus en ligne.

Ils vous recevront bénévolement lors de la prochaine campagne fiscale, du mois d'avril au mois de juin, dans le cadre d'une permanence à la Maison de la Fraternité.

Renseignements et prise de rendez-vous au
04 94 50 08 21.

LES PROGRAMMATIONS À VENIR

D'autres cycles d'ateliers seront prochainement proposés avec d'autres thématiques : ateliers numériques, gym équilibre, sophrologie... Ils seront annoncés par affichage et sur les supports numériques de la ville (site internet www.lecannetdesmaures.com, page facebook officielle, newsletter...). Il est possible de s'informer et se pré-inscrire auprès de la Maison de la Fraternité.

Renseignements complémentaires au
04 94 50 08 21/ 04 94 50 10 09

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DENIS TISSOT

DU VERT, DU SPORT, DU NEUF

Programme ville verte, Terre de Jeux et Génération 2024, de nombreux projets sont en cours à l'école élémentaire Denis Tissot. Cours OASIS, plantation d'une forêt Miyawaki, aménagement d'un plateau sportif et aménagement de la nouvelle salle de classe. Des opérations menées en collaboration avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Var.



EXEMPLE DE COURS OASIS. CRÉDIT PHOTO : CAUE DE PARIS.

En 2022, des travaux ont été engagés dans la cour de l'école élémentaire afin de **planter davantage d'arbres** dans de larges jardinières et privilégier le végétal par rapport au bitume et au minéral. Ces arbres sont d'essences différentes afin de privilégier les espèces adaptées à nos sols et climats et permettre le développement de la biodiversité locale (ornithologique notamment). L'objectif final étant de **lutter contre l'imperméabilisation des sols** et créer **des îlots de fraîcheur** utiles aux écoliers et à l'équipe pédagogique en période de fortes chaleurs.

Cette année, la ville va plus loin. L'objectif est à présent de créer des **"cours oasis"**. Il s'agit d'espaces aménagés afin de redonner sa place au végétal, favoriser les matériaux naturels, biosourcés, réemployés, favoriser également les zones d'ombres, créer des espaces calmes et pédagogiques et proposer une offre ludique, plus variée, moins centrée sur une structure de jeux unique, avec possibilité de manipulation des matériaux (copeaux, sable, gravillons ou encore miroirs, cabanes...).

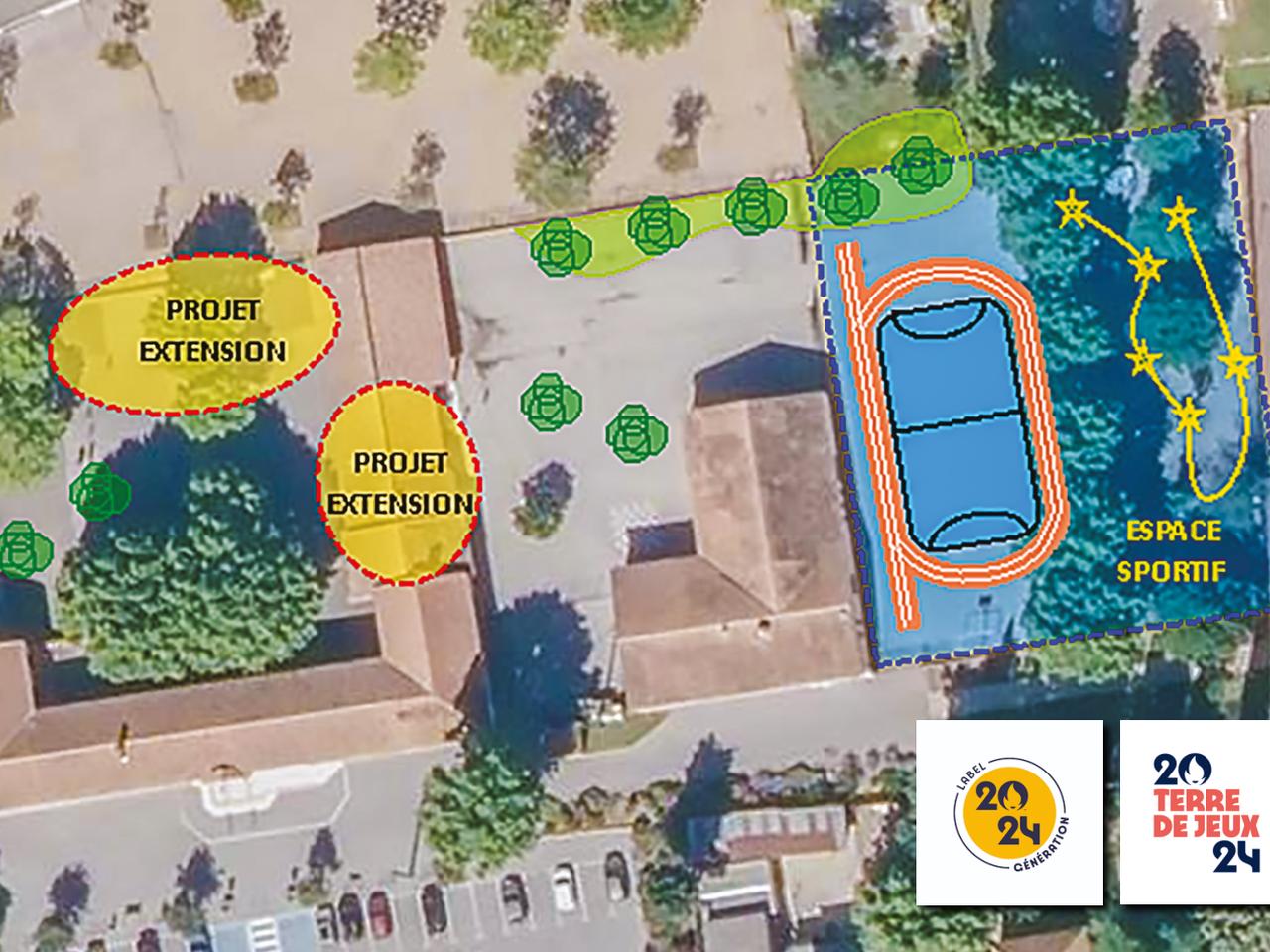
Des réunions de concertation sont prévues avec les enseignants, les parents et les occupants entre avril et juin, afin d'affiner le projet. Le rendu de l'étude est prévu cet automne pour des travaux qui démarreront courant 2024/25.



UNE DIZAINE D'ARBRES ONT ÉTÉ PLANTÉS DANS LES COURS DE L'ÉCOLE AFIN DE FAVORISER LA DÉSIMPÉRMÉABILISATION DES SOLS.

LES FORÊTS MIYAWAKI INVESTISSENT LA COUR DE RÉCRÉ

Dans la continuité de l'opération ville verte, la **plantation d'une forêt Miyawaki** est en cours entre la cour de l'école élémentaire et le parc Frédéric Mistral. **600 arbres et arbustes** ont été plantés sur 200m² de surface. En complément, de nouveaux arbres étaient positionnés dans le parc Mistral courant janvier. L'objectif final étant de **créer une canopée** qui partirait du parc Mistral, traverserait le centre-ville et se terminerait au Recoux.



LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PLATEAU SPORTIF DÉBUTERONT CET ÉTÉ.

En parallèle de l'**opération "ville verte"** qui se déploie à l'école élémentaire, la ville souhaite aménager un **plateau sportif** au sein de la troisième cour de l'école élémentaire, dédié uniquement à l'usage des écoliers. Des concertations ont été réalisées au sein de l'équipe pédagogique, ce qui a permis de définir plus précisément les besoins. Le choix se porte à ce jour sur la création d'un mini-stade permettant la pratique des sports collectifs (handball, basketball, football...) doté de deux couloirs d'athlétisme.

Cet aménagement sera complété par un **parcours santé** avec des agrès qui permettront de développer l'équilibre et l'agilité des enfants de 6 à 11 ans.

Le début des travaux est programmé pour l'été 2023. L'ouverture des structures est prévue pour janvier 2024.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la labellisation de la ville sous l'égide Terre de Jeux 2024 et l'obtention du label Génération 2024 par l'école élémentaire Denis Tissot.



EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT DE PARCOURS DE SANTÉ.
CRÉDIT : CAUE PARIS.

NOUVEL AMÉNAGEMENT POUR LA CLASSE EN STRUCTURE MODULAIRE

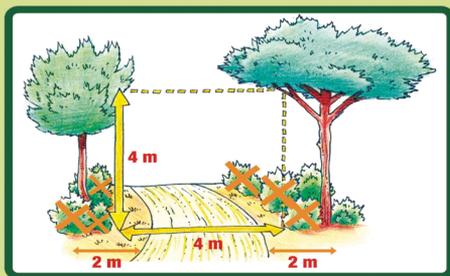
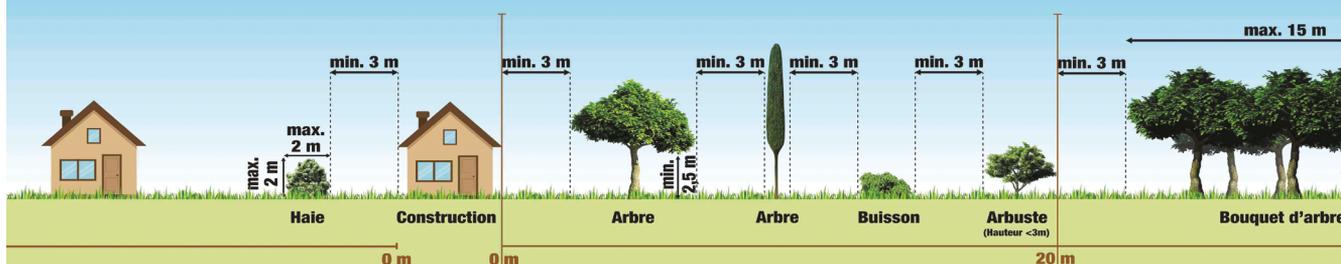
La classe actuellement hébergée dans une structure modulaire sera **intégrée au bâti existant en fin d'année 2023**. Afin d'anticiper une possible augmentation du nombre d'élèves de l'école élémentaire, et après quelques aménagements, une étude est lancée pour chiffrer d'éventuels travaux d'agrandissement de l'école. Elle fera l'objet de **réunions de concertation** des occupants qui seront conduites en parallèle à celles du projet des cours de récréation.

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD) CONTRE LES INCENDIES, TOUS CONCERNÉS, TOUS RESPONSABLES

Une réunion d'information a eu lieu le 17 février afin d'informer les Cannetois sur les OLD et leur mise en pratique. Dès le mois d'avril, des patrouilles de contrôle et d'information seront réalisées par l'Office Nationale des Forêts (ONF) en collaboration avec la Police Municipale.

Comment débroussailler ?

- Distance minimale de 3 m entre le feuillage/
- Elimination des arbres, arbustes et buissons
- Elimination des arbres, arbustes et buissons
- Elagage des branches des arbres sur 2,5 m



- Distance minimale de 3 m entre la construction (toiture et autres installations incluses) et :
 - les premiers feuillages/branchages des arbres
 - les haies séparatives
- Ratissage et élimination des débris végétaux (feuilles, aiguilles...) au sol et sur la toiture
- Les haies séparatives doivent mesurer maximum 2 m x 2 m

- Possibilité de laisser de
- bouquets d'arbres de
- bouquets d'arbustes de

Sur les voies d'accès privées :

- Voie d'accès libre de toute végétation sur 4 m x 4 m (l x h)
- Suppression des buissons 2 m de chaque côté de l'emprise de la voie

Au-delà d'une obligation légale, le débroussaillage est indispensable pour **protéger votre habitation et limiter la propagation d'un incendie**. Le débroussaillage constitue l'ensemble des opérations dont l'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation d'un incendie par la réduction des combustibles végétaux. **Il est obligatoire** dans les parcelles situées en forêt ou à 200 mètres des bois, forêts, landes, maquis, garrigues. Les zones à débroussailler sont différentes selon le classement de votre terrain au Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les propriétaires et ayants droit ont l'obligation de réaliser le débroussaillage et de prendre en charge les travaux. Les propriétaires qui ne procèdent pas aux travaux de débroussaillage ou de maintien en état débroussaillé dans les zones concernées sont **passibles de contraventions**.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS

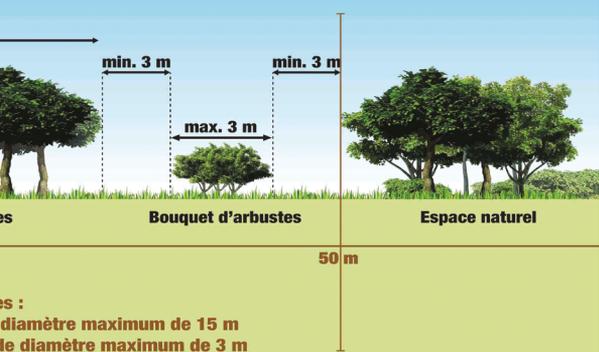
L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) suit son cours. Des nouvelles activités sont programmées cette année. **Les 14 et 15 avril**, un camp de prospection est organisé en partenariat avec la LPO PACA. Il permettra de contribuer aux observations sur la commune. **Samedi 13 mai au matin**, une sortie à la découverte de la flore herbacée est organisée avec Vincent Blondel. **Samedi 13 mai après-midi**, un chantier participatif est organisé pour éradiquer la lampourde d'Italie (espèce exotique envahissante) sur le site d'Entraigues. Événement organisé en partenariat avec le CEN PACA.

COMMISSION COMMUNALE DES FEUX DE FORÊT

Les missions principales des bénévoles du CCFF sont la surveillance des massifs, l'information et la sensibilisation du public, la dissuasion et bien d'autres tâches qui en découlent en symbiose avec les services de secours. Tout Cannetois désirant se porter candidat et s'investir dans ces actions est le bienvenu.

Plus d'informations au 04 94 50 06 05, pôle Administration Générale.

branchage de chaque arbre, arbuste et buisson morts ou malades dominés par le feuillage/branchage d'un autre arbre



es :
diamètre maximum de 15 m
le diamètre maximum de 3 m



Pas de travaux les jours à risque incendie Rouge ou Noir !
Pour connaître le risque incendie et les possibilités d'accès aux massifs forestiers, rendez-vous sur www.var.gouv.fr
> politiques publiques > environnement > forêt

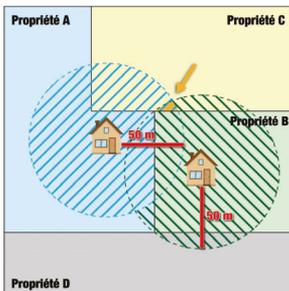
COMMUNALE MPS



Enfin, la commune lance une enquête participative, en partenariat avec le CEN PACA, pour **localiser des gîtes à chauves-souris** (maisons, caves, bâtiments historiques...). Il s'agit souvent d'endroits peu fréquentés, sombres, sans courant d'air. L'objectif est de recenser les lieux abritant des chauves-souris toute ou une partie de l'année. Plus ponctuellement, des lieux de repos en journée.

Si vous connaissez des sites occupés par des chauves-souris ou qui pourraient correspondre à cette description, transmettez vos observations à abc@lecannetdeslaures.com.

Hors zone urbaine



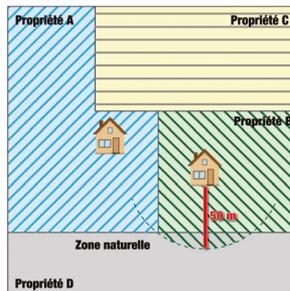
Débroussaillage réalisé par A = [diagonales bleues]

Obligation de débroussailler autour de votre construction dans un rayon de **50 mètres** même si la zone à débroussailler est en partie chez le voisin.

Entre les constructions de A et de B, c'est celle de A qui est plus proche du terrain C. Donc A débroussaillera la partie où les obligations de A et B se superposent chez C.

Pour effectuer vos obligations légales de débroussaillage sur un terrain de votre voisin, il faut lui demander une autorisation par courrier recommandé en l'informant des travaux prévus (possibilité de connaître son identité en demandant à la mairie).

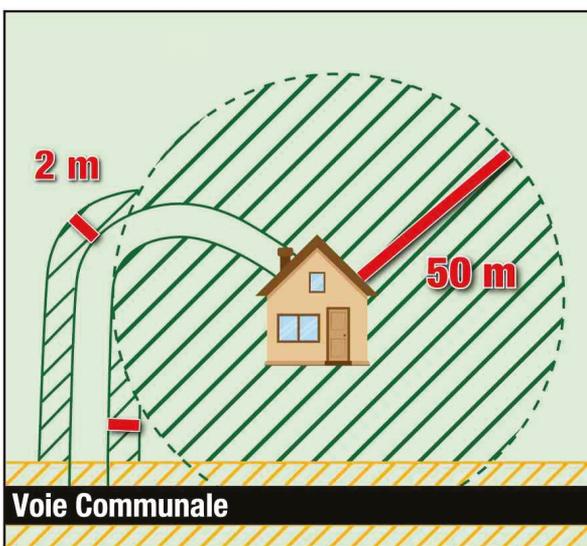
En zone urbaine, ZAC, lotissement, camping



Débroussaillage réalisé par B = [diagonales vertes] C = [horizontales blanches]

Votre propriété doit être débroussaillée dans son intégralité.

Si une zone naturelle est à moins de **50 mètres** de votre construction, vous devez débroussailler cette zone dans la limite d'un rayon de **50 mètres** autour de votre construction.



Propriété



Zone à débroussailler par le propriétaire



Zone à débroussailler par la commune

Pour savoir si votre terrain est concerné, vous pouvez consulter le site de la préfecture du Var :

<https://www.var.gouv.fr/debroussaillage-r423.html>

PLAN PLURIANNUEL AU VIEUX-CANNET

CHANTIER D'INSERTION AVEC L'ASSOCIATION ADESS SUR LA PLACE DES MICOCOULIERS



LES TRAVAUX CONDUITS PAR L'ASSOCIATION ADESS ONT EU LIEU DE NOVEMBRE À JANVIER SUR LA PLACE DES MICOCOULIERS.

Dans le cadre du plan de travaux pluriannuels qui se poursuit au Vieux-Cannet, un chantier d'insertion était en cours sur la place des Micocouliers de novembre à janvier afin d'aménager les contours des arbres plantés sur la place avec des jardinières en pierres. Divers travaux de maçonnerie ont également été effectués au

niveau du bari.

Courant 2023, d'autres travaux sont programmés avec ADESS (Association pour le Développement de l'Économie Sociale et Solidaire) pour terminer le cheminement piétonnier reliant le parking 01 au boulevard Saint-Louis.

CHEMIN DU BOUILLIDOU

LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

Les travaux engagés en fin d'année 2022 sur le **chemin du Bouillidou** consistaient en une **redéfinition de son carrefour** avec la rue de Vienne, l'aménagement d'un plateau surélevé, d'un trottoir et d'une chicane au niveau du pont et la rénovation des revêtements des chaussées de l'impasse des Cerisiers et du chemin des Thermes. Ces travaux continuent actuellement.

En parallèle et depuis février, des travaux d'**amélioration du réseau pluvial** ont débuté sur le chemin de Chantecoucou et le chemin des Écureuils. Ces derniers s'inscrivent dans le cadre de la première tranche du Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial de la Pardigière.



TRAVAUX CHEMIN DU BOUILLIDOU. FÉVRIER 2023.



CH CONSEILS ADMINISTRATIF ET COMMUNICATION

Propose secrétariat (pré-comptabilité, RH), conseil et accompagnement en communication (création sites internet, community management).

Tél. : 06 07 37 86 42
contact@ch-conseils.com



Ô D'AZUR SPA SOINS ET BIEN-ÊTRE

Centre bien-être proposant massages, rituels du corps (gommages, enveloppement et soins visage), produits pour visage et corps à la vente.

Tél. : 09 80 54 64 22
odazurspa@gmail.com
Adresse :
91 bis avenue du 08 mai



MSK ORTHOPÉDIE ORTHOPÉDISTE ORTHÉSISTE PODOLOGISTE

Accueil sur rendez-vous au Cannet Santé. Orthèses sur mesure ou de série.

Tél. : 06 59 01 78 64
mskorthopedie@gmail.com
Adresse : Cannet Santé
Bât.A - 46 rue Ambroise Paré



ELSAN HOSPITALISATION À DOMICILE

Prise en charge des patients à leur domicile, avec une équipe pluridisciplinaire (médecin praticien en HAD, infirmière, assistante sociale, psychologue...).

Tél. : 04 94 60 61 75
Adresse : Cannet Santé
Bât. C - 46 rue Ambroise Paré.



NADIA ROUDOT SECRÉTARIAT

Soutien administratif aux particuliers et professionnels, agréée "service à la personne".

Pour les particuliers, démarches ANTS, CAF, CPAM, dossiers d'assurance, mutuelle...
Pour les professionnels, libéraux, indépendants, artisans, commerçants.

Tél. : 06 73 48 24 51
roudotindep@gmail.com



ANTIDE POISOT SOPHROLOGIE

Accompagnement par le biais de techniques de développement personnel, de sophrologie.

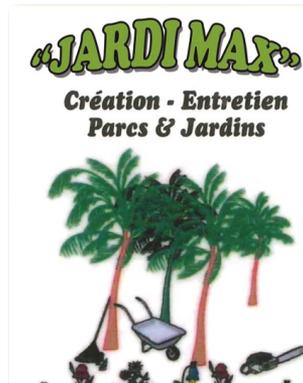
Tél. : 06 38 01 78 24
Site : www.antidepoisot-sophrologue.fr
Adresse : ZAC de la Gueiranne, 29 All. Antoine Becquerel
antide.poisot@outlook.fr



GARAGE DELKO AUTOMOBILE

Entretien et réparation de véhicules toutes marques (mécanique, pneus, parebrises et carrosserie), contrôles et mises à niveau, prêt de véhicules gratuit.

Devis en ligne possible 24h/24 et 7/7jrs.
Tél. : 04 94 60 73 71
Adresse : CAP7 - n°2058 sur la nationale 7



JARDIMAX TRAVAUX ESPACES VERTS

Travaux d'aménagement, de création et d'entretien d'espaces verts, arrosage automatique, débroussaillage, élagage...

Tél. : 04 94 47 92 04 /
06 82 46 67 18
jardimaxsas@gmail.com

CAP7

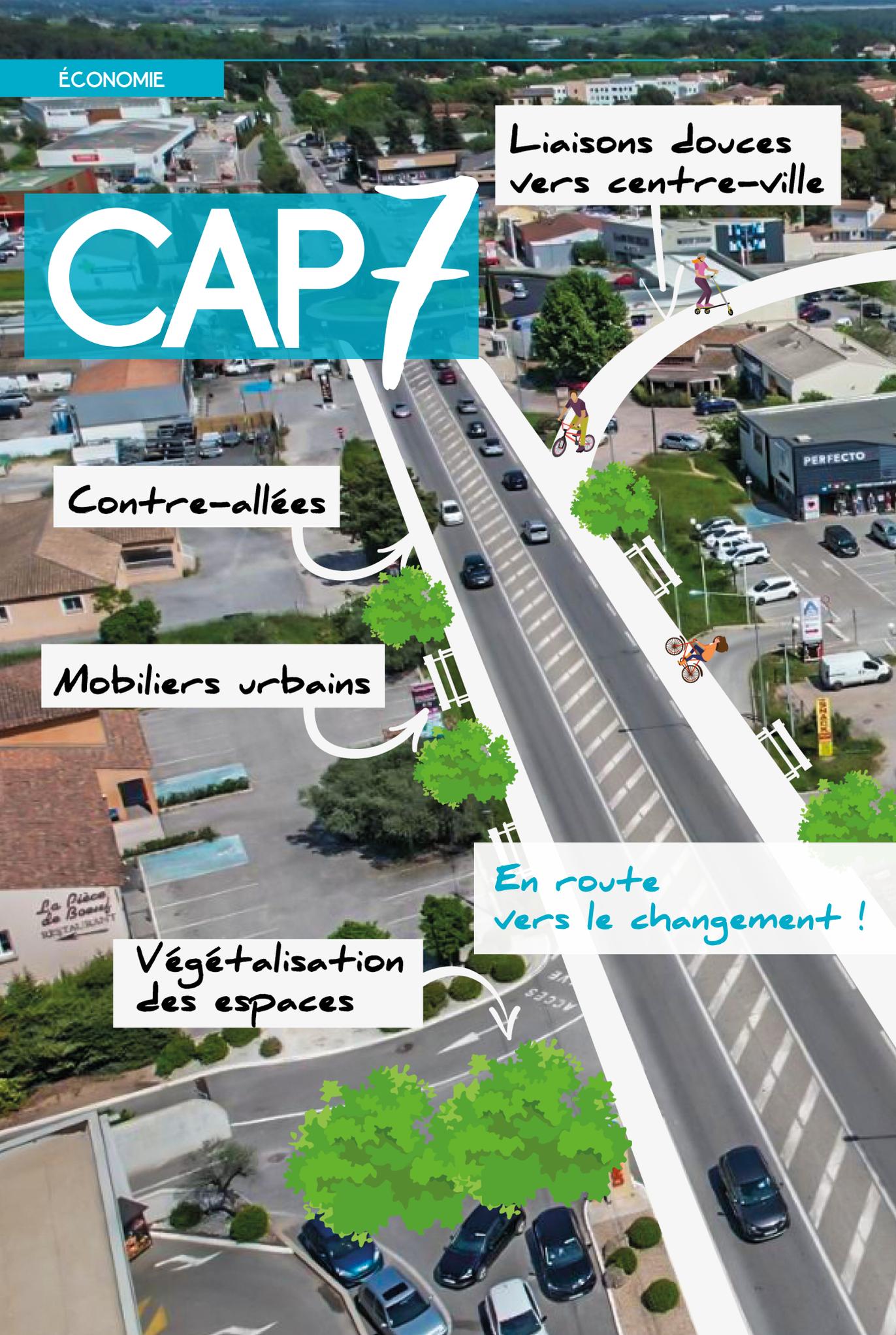
Liaisons douces
vers centre-ville

Contre-allées

Mobilier urbain

Végétalisation
des espaces

En route
vers le changement !



CAP7, TOP DÉPART

LE SITE INTERNET BIENTÔT EN LIGNE, ET APRÈS ?

CAP7 consiste en la fédération des commerçants et artisans de la nationale 7 autour d'une appellation commune en vue de permettre une meilleure visibilité et une gestion globale de l'aménagement du périmètre.

Béatrice Lemoigne, présidente de l'association des zones d'activités et Nadège Angot, gérante de l'entreprise Body hair située sur la nationale, partagent leurs premières impressions.

Béatrice Lemoigne

Je pense qu'il est important que les entreprises d'une même zone essayent de travailler en priorité ensemble. Cela aura un effet "boule de neige". **La croissance des uns est profitable aux autres.** Il est important de se fédérer pour se connaître et **travailler sur des thématiques qui intéressent le groupe** : visibilité et communication, sécurité, démarches RSE...

Je trouve que CAP7 est une belle initiative car nous avons la chance d'avoir le long de cette nationale une grande variété de commerces, restaurants, entreprises, mais cela manque de visibilité pour les visiteurs. **L'idée d'une galerie commerciale à ciel ouvert me semble très pertinente.** Avec le développement économique de Coeur du Var, il faut s'attendre à l'accroissement



de la population et donc des besoins en commerces, services... **Une offre étoffée est un véritable atout pour notre territoire.**

Avec **Varecopole**, il est important qu'une synergie se fasse entre les différents projets pour que le développement de la ville soit concerté et corresponde au mieux aux attentes des différents acteurs (entreprises, habitants...).



Nadège Angot

Ma clientèle ne se sent pas forcément en sécurité pour circuler sur la nationale et accéder au salon. Si des aménagements sont faits, oui **cela apportera forcément de la**

plus-value. Je suis totalement pour **fédérer les entreprises** situées aux abords de la nationale, on est plus forts quand on avance ensemble et si cela crée une **solidarité entre commerçants**, ce ne sera que du positif. Se côtoyer, même si c'est pour une réunion d'une heure, cela nous permettra de mieux nous connaître les uns les autres, d'échanger. La tête dans le guidon, on ne le fait pas naturellement.

Quant à la visibilité, effectivement, la création d'un site internet dédié et de réseaux sociaux bénéficierait à tous.

Le site internet sera accessible en mai à l'adresse www.cap7.fr. D'ici la fin de l'année 2023 seront également ouvertes les pages instagram et facebook. Informations complémentaires au 04 94 50 06 07.

LE CHIEN ROUGE 2023

FRAIS, MODERNE, FESTIF
ET HUMORISTIQUE !



LE CANNET DES MAURES PRÉSENTE :

LE CHIEN ROUGE

20-21-22
JUILLET
2023

Gratuit pour
les moins de 12 ans

13^{ème}
ÉDITION

PASS
2 JOURS
20€

Le 22/07 : 15€
SKIP THE USE
+ JOHN LINHART

Le 21/07 : 10€
LA CAFETERA ROJA
+ PREMIÈRE PARTIE

Le 20/07 : soirée offerte par la ville
GERÉMY CRÉDEVILLE

BILLETTERIE : En ligne : À venir sur le site weezevent.com
Médiathèque : Avenue de la 4ème République

LE FESTIVAL A Désormais lieu sur le parking de l'aire du Recoux

SAUVEZ L'ENCLAVÉ DU FESTIVAL
www.lechienrouge.fr

LE CANNET
DES MAURES

RENSEIGNEMENTS : 04 93 50 35 20

DU 20 AU 22 JUILLET

Pour sa treizième édition, le festival change de ton. **Nous vous donnons rendez-vous sur l'aire du Recoux !** Et pour permettre de consolider le festival d'année en année, **cette édition sera en partie payante**, avec deux dates musicales à 10 et 15€, et une date humoristique offerte. Il est également possible de souscrire au pass 2 jours pour 20€. Le festival reste gratuit pour les enfants de moins

de douze ans. Des tarifs très abordables pour permettre à tous de profiter pleinement de cette nouvelle édition.

La billetterie sera prochainement accessible sur le site [weezevent](http://weezevent.com). Les ventes se feront aussi en direct à l'accueil de la médiathèque.

Informations complémentaires : contact@lechienrouge.fr ou au 04 94 50 35 20.

UN FESTIVAL MODERNE, DANSANT, ESTIVAL, VARIÉ, EUROPÉEN... *what else ?*



CRÉDIT : GÉRÉMY CRÉDEVILLE

20.7 GÉRÉMY CRÉDEVILLE



CRÉDIT : CAFETERA ROJA

21.7 LA CAFETERA ROJA



CRÉDIT : NICKO GUILAL

22.7 SKIP THE USE

Avec une chronique sur France inter, une tournée d'une quarantaine de dates et deux enfants en bas âge, Gérémy, G pour les intimes, est un homme très occupé. Mais il ne manquera pas de ramener "sa gueule d'ange, son humour grinçant et ses cheveux ébouriffés" au Cannet pour vous en mettre plein les ouïes. Il vous prévient toutefois : "Respirez avant, après ce sera trop tard".

Ne leur parlez pas d'étiquette musicale ou de musique genrée, ils se définissent comme un gloubiboulga, un groupe européen, multigénérationnel, une mosaïque urbaine. Et ça tombe bien, parce que "Mosäik", c'est aussi le titre de leur dernier album. Guitare électrique, batterie, clavier, violoncelle, anglais, français, allemand, leur musique est métissée. Elle mérite votre détour.

Skip The Use, le fameux groupe multi-influences lillois effectue son grand retour avec un nouvel album et une nouvelle tournée "Human Disorder". L'album, intense, paradoxal, bigger than life, aux émotions qui s'entrechoquent, imprime une traversée des ténèbres pour accéder à la lumière, celle qui fait de nous des Hommes.

Ils seront à retrouver au Cannet des Maures en clôture du festival.

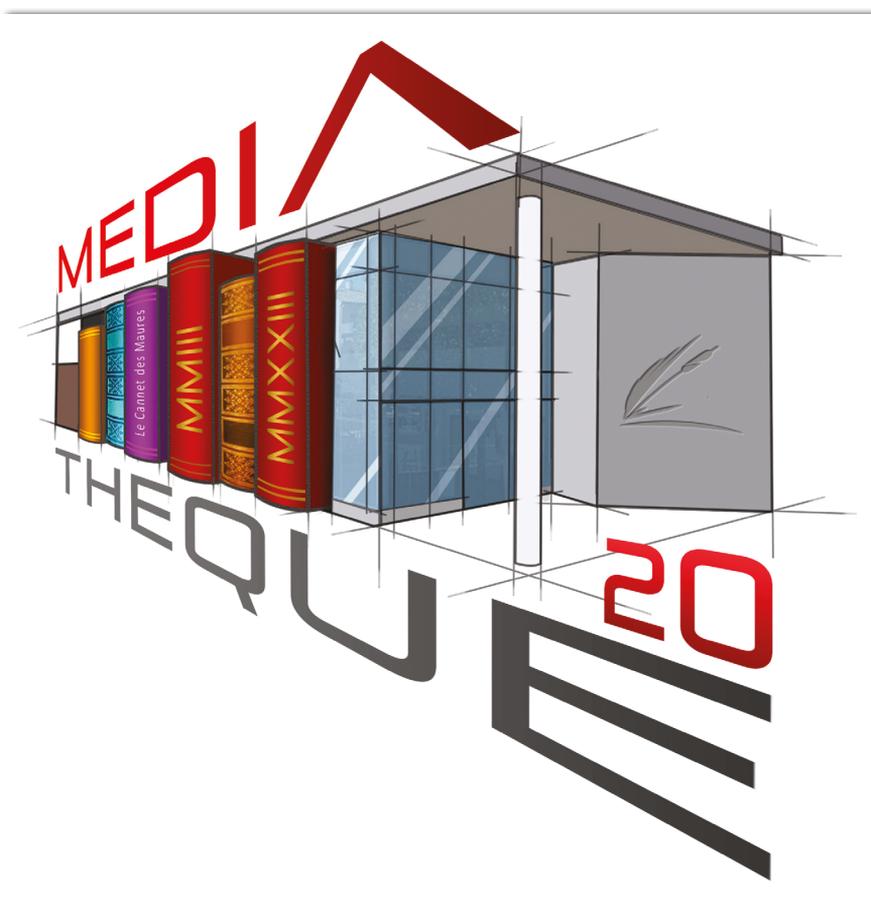


LA MÉDIATHÈQUE FÊTE SES 20 ANS !



DU 20 AU 24 JUIN 2023

La semaine sera festive et mettra à l'honneur l'ensemble des dix arts majeurs : architecture, sculpture, peinture et dessin, littérature et poésie, arts de la scène, musique, cinéma, arts médiatiques, bande dessinée et jeux vidéo.



20 ans, ça se fête. Pour l'occasion, le programme sera éclectique et **mettra en valeur les 10 arts majeurs** : diffusion de courts-métrages, atelier bandes dessinées, exposition de sculptures, lecture musicale, séances de kamishibaï, performance graphique, balade contée autour du parcours d'art du Chien Rouge, jeux géants en bois, conférence, pièce de théâtre, mise à disposition de bornes d'arcades, distribution de pochettes surprises... Save the date !

Programme détaillé prochainement sur www.lecannetdesmaures.com.

À noter le 23 juin à 19h, inauguration d'une fresque monumentale sur la façade de la médiathèque, point d'orgue de la semaine.

FÊTE DE LA MUSIQUE LE 21 JUIN ... AUSSI !

Au milieu de la semaine, la musique sera aussi mise à l'honneur avec le traditionnel rendez-vous de la Fête de la Musique. **Mercredi 21 juin, à partir de 19h** et jusqu'au bout de la nuit, les groupes enflammeront la

place de la Libération. Venez profiter de vos commerces et restaurants de proximité pour un moment de convivialité. **Concernant les groupes et la programmation**, la ville accueillera *Big Fish* (reprises diverses) et *The Littles*

(tribute des Beatles).

Informations complémentaires auprès de la médiathèque au 04 94 50 35 20 et sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com.

Lou Cantoun

Prouvengau

Naissance de la commune du Cannet des Maures



Degun v'a en memòri.

E pamens, **es lou 18 d'abriéu... en 1442**, dóu tèms dóu Rèi Reinié, comte de Prouvènço, que lou Castrum de Caneto fuguè auboura en coummunauta. Ate impourtant, istouri, que douno à nouastre vilage dre de Ciéuta. Lei counsegnour d'aqueù tèms (Carbonel, de Puget, Muti) acourdon à l'universalita deis ome dóu Canet lou poudé de designa chasqu'an vue persouno probó pèr amenistra leis afaire e lei dre de la coumunauta.

Es, d'aqueù biais, la **neissenço de nouastro coumuno e, aquelo de nouastre Counsèu Municipau** ! A n'aquelo òucasien, lei belleis armarié de nouastre vilage fuguèron chausido ("**Pouarton d'or à-n'un canèu de cano derraba de sinople**") e uno deviso adòutado ("**Lei juste briharan coume de belugo dins un campestre de canèu**").

Canetan, Canetano, vautre que sias au siècle 21 sus uno passarelo de memòri, venès de fouaço luen... Va sabias !

Claude IROIR

Personne ne s'en souvient.

Et pourtant, **c'est le 18 avril... en 1442**, sous le règne du Roi René, comte de Provence, que le Castrum de Caneto fut érigé en communauté. Acte important, historique, qui donne à notre village droit de Cité. Les co-seigneurs de l'époque, (Carbonnel, de Puget, Muti) accordent à l'universalité des hommes du Cannet le pouvoir de désigner chaque année huit personnes probes pour administrer les affaires et les droits de la communauté.

C'est, en quelque sorte, la **naissance de notre commune et celle de notre Conseil Municipal** ! À cette occasion, les belles armoiries de notre village furent choisies ("**Elles portent d'or à un roseau de canne arraché de sinople**") et une devise adoptée ("**Les justes brilleront comme des étincelles dans un champ de roseau**").

Cannetoises, Cannetois, vous qui vivez au 21^{ème} siècle sur une passerelle de mémoire, vous arrivez de très loin... Le saviez-vous !

Marcel MIGOZZI

ÉTAT CIVIL

NOVEMBRE 2022 À FÉVRIER 2023

NAISSANCES

FOURNIER Eydan, Philippe, Thierry, à Draguignan le 01/11/2022
ROMMELARD Yzayäh, Greg-Oxéne, Patrick, Jean-Claude à Hyères le 07/11/2022
TWEED River, Franckie à Brignoles le 12/11/2022
ROSELÉ Lorenzo à Brignoles le 15/11/2022
JEANY Nathan à Brignoles le 22/11/2022
GONNON Malone, Daniel, Hubert à Brignoles le 25/11/2022
CRISTOFOLI Eden, Colombo à Gassin le 29/11/2022
MOHAMED Isaïah à Brignoles le 09/12/2022
SIMONET Marlon, Viktor à Toulon le 17/12/2022
CANO Izaïah, Kendall, Keziah à Draguignan le 21/12/2022
VARENNE Alexander, Milan à Lyon le 21/12/2022
RODRIGUES MARQUES Luna, Renelle à Toulon le 04/01/2023
WIMMER Teimana, Jean-Bernard, Herenui, Jean-Pierre à Marseille le 02/02/2023
MEYER Elena à Brignoles le 12/02/2023
TOURNADE Romy, Nadège, Jacqueline, Annick à Draguignan le 25/02/2023



MARIAGES

CETRERO Franck, Luc, Alain et ALQUIER Annie, Lina, Jeanne le 19/11/2022
TAXIL Marcel, Antoine et DUMON Sandrine, Isabelle le 14/01/2023



DÉCÈS

CASTET Francis, Vincent, Joseph le 31/10/2022 à Béziers
DJENDEREDJIAN Loan, Ylona le 12/11/2022 au Cannet des Maures
PENNACHIO Jacqueline, Marie, Antoinette épouse AGNELLO le 16/11/2022 à Brignoles
BOLLEY Hervé, Serge le 21/11/2022 au Cannet des Maures
LOIRE Claude, Louis, Yves le 12/12/2022 à Flassans-sur-Issole
DELSOL Jacques le 22/12/2022 à Brignoles
FILY Maryse, Armande veuve ARNOUX le 25/12/2022 au Luc-en-Provence
MACÉ Jean, Edouard, François, Marcel le 10/01/2023 au Cannet des Maures
PANNEKOUKE Arnaud, François le 27/01/2023 au Cannet des Maures
COURTOIS Marie-Claude le 04/02/2023 au Cannet des Maures
ARNAL Claude, Marc le 19/02/2023 au Luc-en-Provence
ROEKHAUT épouse LANNOY Dominique, Denise, Julienne le 26/02/2023 au Cannet des Maures





20
TERRE
DE JEUX
24

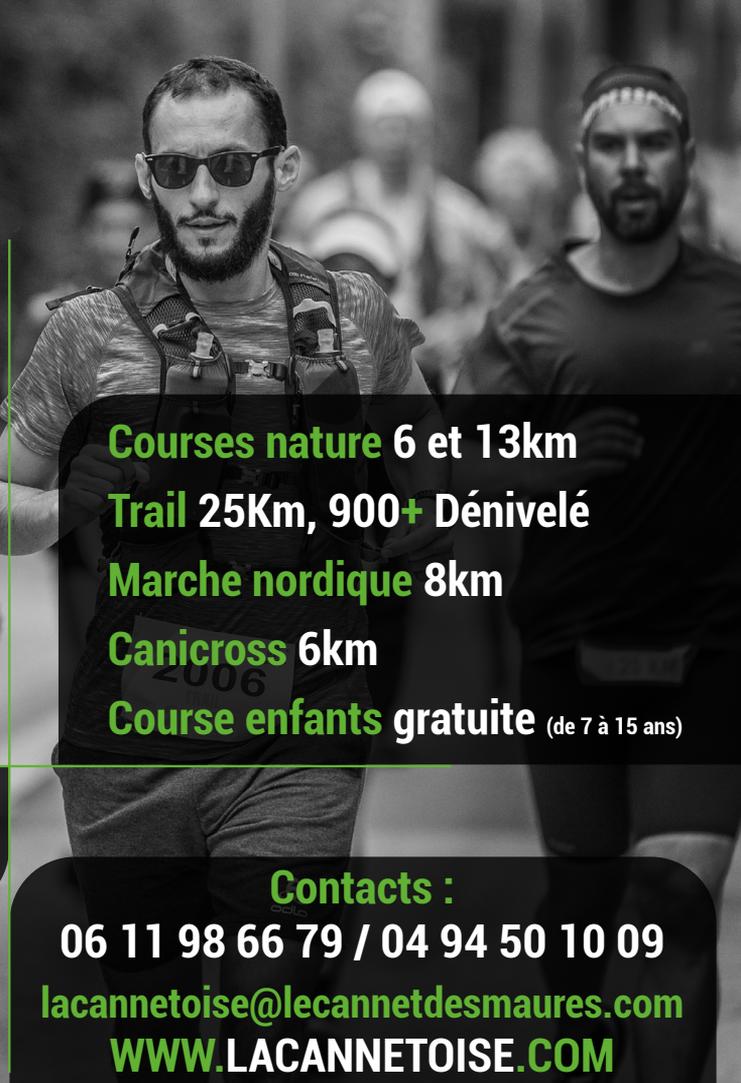
LA CANNETOISE

LE CANNET DES MAURES

10^{ÈME} ÉDITION

18 MAI 2023

DÉPARTS LE MATIN



Courses nature 6 et 13km
Trail 25Km, 900+ Dénivelé
Marche nordique 8km
Canicross 6km
Course enfants gratuite (de 7 à 15 ans)

Animations dès 8h
Restauration sur place

Contacts :
06 11 98 66 79 / 04 94 50 10 09
lacannetoise@lecannetdesmaures.com
WWW.LACANNETOISE.COM



WWW.LECANNETDESMAURES.COM

NEWSLETTER APPLI VILLE ET ALERTE SMS



Intermarché

INTERSPORT



GRI
FRANCE

